

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-82

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

CHEVALIER D'AMOUR

La Condamnation de Liebknecht

Le conseil de guerre de Berlin a rendu son arrêt contre Karl Liebknecht et tout de suite nous constatons que ces soudards orgueilleux ont reculé devant la besogne sinistre que la réaction germaniste forcée attendait d'eux.

Malgré la gravité extrême des inculpations apportées contre l'héroïque militant socialiste et qui comportaient la tentative de haute trahison en temps de guerre, l'incitation à l'insoumission et à la rébellion contre la force publique et pouvaient entraîner les travaux forcés à perpétuité, voire la peine de mort, ils ont frappé le député de Postdam — étrange ironie des choses ! — d'une peine relativement modérée ; deux ans et demi de travaux forcés.

Les misérables qui ont déchaîné sur le monde l'effroyable tempête, ont eu peur de l'homme de cœur, du Juste, qui, le premier au sein du Reichstag, dès décembre 1914, se dressait pour flétrir la violation de la Belgique et n'a pas cessé depuis d'élever au milieu des foules trompées et serviles le cri ardent de sa conscience révoltée.

Ils ont déclaré qu'ils appliquaient à Liebknecht le minimum de la peine, parce qu'il avait agi uniquement par fanatisme politique. Les bons apôtres, ils veulent bien reconnaître que ce socialiste intrépide en restant fidèle à l'Internationale, n'a pas pour cela voulu trahir sa patrie. « Fanatisme politique » si l'on veut ! C'est celui dont les socialistes de tous les pays qui sont demeurés irréductiblement attachés à leur idéal se flattent d'être pénétrés.

Tout de même, grâce à la lâche complicité des partis bourgeois du Reichstag, on espère ainsi maintenir sur cette bouche trop éloquente un bâillon solide — jusqu'à la fin de la guerre. Mais à quel bon ; ce que Karl Liebknecht ne pourra pas dire, des centaines, des milliers d'autres se lèvent qui partout iront le clamer et, dès hier soir, le prolétariat de Postdam, résidence des Hohenzollern, ovationnait frénétiquement son élu condamné. Il y a quelques jours, c'était toute la Fédération socialiste de Berlin, qui, renversant les complaisants de Bethman et de Guillaume, mettait à sa tête trois militants restés fidèles à l'Internationale, Rosa Luxemburg, cette femme admirable, qui, dans un corps chétif porte une âme intrépide ; Hoffman, le vigoureux orateur du Landtag, et Stadthagen, l'un des plus intrépidement élus de Berlin.

Noble et grand Liebknecht, comme après la condamnation, nous sommes encore plus fier de toi, et comme tu mérites bien ton nom ! Liebknecht — chevalier d'amour. Chevalier de l'amour de l'humanité, dont sans des hommes comme toi, on désespérait aux jours sinistres que nous vivons !

Comme tu es bien digne de ton grand et noble père, le grand Wilhelm Liebknecht, ce « soldat de la révolution », ainsi qu'il se proclamait lui-même en 1872, devant la Haute-Cour de Leipzig, où, avec Bebel, il fut condamné à dix-huit mois de forteresse, parce qu'ils avaient élevé contre le crime commis contre l'Alsace-Lorraine l'héroïque protestation du Droit.

Et ma pensée se reporte inévitablement vers les derniers entretiens que, vers 1898, aux environs de Londres, j'avais avec cet admirable vieillard, dont la ferveur et l'énergie n'étaient en rien diminuées par ses 75 ans. « Noblesse oblige », me disait-il un jour de sa belle voix douce, me rappelant notre vieux dicton français, pour mieux me faire sentir toutes les lourdes obligations envers le Socialisme international, qui comportait l'héritage d'un grand nom.

Dans ce cimetière de Berlin où il repose, le vieux « soldat de la Révolution » a certainement tressailli de joie dans sa tombe. Comme nous tous, il est fier de son fils.

Jean LONGUET
Député de la Seine.

Au Mexique

LA SITUATION EST PLUS EMBROUILLÉE QUE JAMAIS

Londres, 29 juin. — On mande de New-York qu'un télégramme expédié de la frontière mexicaine annonce le fait important suivant : Le général Brevino qui, on le sait, est à la tête des forces de Chihuahua, aurait signé la mise en liberté des Américains qui avaient

été faits prisonniers à Carrizal et conduits, comme on l'a annoncé, à Juarez.

UNE SITUATION EMBROUILLÉE

Londres, 29 juin. — On télégraphie de New-York au Daily Telegraph que la perspective du maintien de la paix entre les Etats-Unis et le Mexique paraît aujourd'hui moins encourageante qu'auparavant. Les dépêches venant de Mexico donnent l'impression que Carranza est persuadé qu'en blâmant Washington, au point de vue politique, dans le but d'influencer l'élection présidentielle, Carranza, d'autre part, sous le prétexte de défendre la dignité de son pays, répond à la demande de mise en liberté des envahisseurs mexicains faits prisonniers par les troupes du général Pershing.

AUX HALLES

Ce matin, aux Halles, les arrivages comportaient 32.000 kilos de volaille et 60.000 kilos de poisson. Il a été effectué environ 250 ventes au détail. Il a été reserré 300 kilos de volaille et 4.000 kilos de marée.

A BATONS ROMPUS

Vendre à perte pour évincer les concurrents, telle fut, parait-il, la méthode grâce à laquelle les Allemands s'assurèrent, avant la guerre, la prépondérance sur la plupart des marchés mondiaux. Ce procédé s'appelle le « dumping ». Bien entendu, le mérite de l'avoir inventé n'en revient pas à nos ennemis. Chacun sait qu'ils ne possèdent aucune imagination, ni aucune des qualités et capacités qui caractérisent l'homme civilisé. C'est pour cela, d'ailleurs, qu'on les appelle des Barbares. La seule chose qu'ils aient probablement découverte, c'est l'abominable instrument de musique qui tire son nom du leur, l'orgue de Barbarie. Le « dumping » est d'origine américaine. Mais s'ils n'en ont pas conçu le principe, les sujets du kaiser sont, par contre, passés maîtres dans son application.

Il n'était pour ainsi dire pas un article qu'ils ne cédaient chez nous à meilleur compte que nos propres fabricants. Et il en était de même partout. Comment trouvaient-ils moyen de développer leur prospérité nationale, en perdant ainsi sur toutes leurs transactions commerciales ? Voilà qui échappe aux plus malins. C'est, à proprement parler, déconcertant. Quelques-uns ont prétendu que l'on exagérerait en racontant qu'ils vendaient leurs marchandises au-dessous du prix de revient ; en réalité, a-t-on dit, ils vendent, non pas à perte, mais bon marché, parce qu'ils se contentent de bénéfices réduits et parce qu'ils ont perfectionné leurs procédés de production. Mais cela me semble beaucoup trop fort pour un peuple que des esprits d'élite, tels MM. Lavedan et Richépin, traitent couramment de « rebut de l'humanité ».

La vérité, c'est que leur prospérité devait être toute de façade, comme leur puissance militaire. Celle-ci, on s'en rend compte maintenant, était étrangement surfaite, puisque, depuis deux ans bientôt que la guerre est commencée, ils ont pu s'emparer chez nous de sept ou huit départements seulement et de quelques provinces en Russie. Néanmoins, et aussi décevant que soit le « dumping », les Allemands s'obstinent à le pratiquer sur les quelques rares places que demeurent ouvertes à leurs industriels et à leurs négociants.

Tandis que nos amis d'Angleterre ont été amenés, par le jeu des circonstances, à tripler le prix des charbons qu'ils nous livrent et à hausser sensiblement le taux du fret, l'Allemagne n'a pas notablement augmenté le tarif de la houille qu'elle fournit à certains neutres.

Sacrifice intéressé, d'ailleurs, et dicté par l'astucieuse intention de se réserver des débouchés, pour le jour où les Alliés opposeront leurs barrières douanières à l'invasion de ses produits et de ses matières premières.

Heureusement qu'au dessus des préoccupations d'ordre matériel, les peuples placent les considérations d'ordre moral. Ne voit-on pas, par exemple, les Américains qui sont pourtant réputés comme gens plus pratiques que sentimentaux, réserver les canons et les munitions sortis de leurs usines aux puissances de l'Entente, uniquement parce que celles-ci luttent pour le droit des gens et la liberté des peuples.

Et, quand la victoire finale aura couronné la vaillance des Alliés, nos ennemis croient-ils que leur « dumping » pourra contrebalancer le prestige de nos lauriers auprès des autres nations ?

Ils auront beau offrir à des prix dérisoires leur quincaillerie, leur mercerie, leur bonneterie, leur ferraille et leur produits chimiques aux Scandinaves, aux Bataves, aux Asiatiques et aux Américains du Sud, je suis persuadé que ceux-ci nous réserveront leurs commandes, parce que nous aurons été les champions de la civilisation.

On ne fait pas les affaires par intérêt mais par sympathie.

Monsieur BADIN.

SUR TOUS LES FRONTS

La Bataille unique

Cet article a été entièrement supprimé par la Censure

Alors ?
Voulez-vous parler qu'après

avoir, dans le Petit Parisien, laissé passer les petites ordures de Mlle Dietz Monin après avoir lu sans émotion les questions de la Libre Parole, du Temps et de M. Gustave Hervé, la Censure de M. Briand ne trouvera rien de mieux à faire pour rassurer l'opinion inquiète, que de supprimer notre réponse.

Général N.

La Bataille pour Verdun

L'Armée du Kronprinz fait des efforts désespérés

Communiqué officiel

29 Juin — 15 heures

697^e JOUR DE LA GUERRE

En Champagne, vers Tahure et à l'Ouest de la butte du Mesnil, un coup de main heureux nous a permis de nettoyer des tranchées ennemies de première ligne et de pénétrer en certains points jusqu'à la deuxième ligne où nous avons fait sauter plusieurs abris.

Sur la rive gauche de la Meuse, lutte d'artillerie dans le secteur de la cote 304, sans action d'infanterie.

Sur la rive droite, après un violent bombardement qui a duré toute l'après-midi d'hier, les Allemands ont prononcé vers 20 heures une forte attaque sur nos positions au Nord-Ouest de l'ouvrage de Thiaumont. Arrêté par nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses, l'ennemi n'a pu aborder nos lignes en aucun point et a subi des pertes sensibles.

Au cours de la nuit bombardement très vif de la région du Chenois.

VOIR EN DEUXIÈME PAGE :

Sur la route de la Prusse

Kouropatine contre Hindenburg

D'Ypres à la Somme

Les Anglais échantillonnent en attendant de faire mieux

Après la bataille

des Sept Communes

Le front autrichien continue à se rétrécir

L'Unité d'action des Alliés

Londres, 29 juin. — Le Daily Chronicle écrit dans son leader :

« Jamais les opérations des alliés n'ont été mieux coordonnées qu'aujourd'hui. Plus les réserves de l'ennemi deviennent petites, plus il est important de les retenir en plusieurs points du front. L'ennemi s'acharne sur Verdun. Il n'est pas nécessaire d'entreprendre en ce point des actions particulières pour retenir son attention. La semaine dernière, au moment même où il était nécessaire d'envoyer des renforts au front russe, les Allemands ont lancé contre Thiaumont et Fleury une grande atta-

que préparée avec six divisions. L'arrêt de l'offensive devant Verdun n'est probablement que momentané. Au front britannique, la situation est toute différente. Les Allemands auraient probablement détruit quelques-unes de leurs forces placées devant nos lignes si nous ne les en avions pas empêchés. Notre politique d'offensive poursuit évidemment ce but. Elle a dû être décidée après entente avec les autres alliés. Les communiqués ne nous donnent que peu de détails de ce qui se passe à notre front. C'est une combinaison de bombardements et de raids, et, en ce sens, une opération nouvelle en sa tactique.

« Il est certain que les armées de sir Douglas Haig peuvent infliger à l'ennemi des coups plus violents, mais nous ne savons pas si le moment choisi d'avance sur-veillé de près, dans une semaine ou dans plusieurs mois. »

Un marin anglais

Lord Fisher

Les Anglais appellent lord Fisher « le père du dreadnought » et il nous suffira d'avoir rappelé ce surnom pour que l'on sache ce que nous entendons de faire ici : un petit portrait de l'homme et non point un éloge, ni même une critique de ses idées navales.

Lord Fisher a soixante-quinze ans bien sonnés et c'est à l'âge de treize ans qu'il fit ses débuts dans la marine : 13 juin 1854, il entra dans la flotte comme cadet.

Cette longue carrière est riche en anecdotes plaisantes ou significatives. M. Paul-Louis Hervier en rapporte quelques-unes dans la « Nouvelle Revue ». Glorieux à la suite de notre confrère, dont il est supérieur de rappeler l'information exacte et l'art de conter :

« Un jour à Plymouth, le jeune cadet vint à bord du bateau-amiral, se dirigeant vers un officier chamarré d'or et lui dit : « Vous donnerez cette lettre à l'amiral. »

« L'officier sourit, prit la lettre, l'ouvrit et la lut :

« — Seriez-vous l'amiral ? demanda le cadet.

« — Je suis l'amiral et vous allez demeurer ici, vous dinerez avec moi.

« — Oh ! répliqua l'enfant avec une belle assurance je dois retourner à bord de « mon bateau ». Il prononça « mon bateau » d'un ton plein de fierté. L'amiral sourit et le garda à dîner... »

Fisher roula par toutes les mers et se battit partout où se battirent les marins anglais.

Puis il devint aide-de-camp de la reine Victoria. Centre-amiral il fut chargé de diriger l'arsenal de Portsmouth.

Le jour de son entrée en fonctions, il s'en alla vers le port. Il rencontra dans un dock quelques marins qui déambulaient paresseusement.

« — Que faites-vous là ?

« Les marins qui ne connaissent pas encore leur nouveau chef répliquèrent. « — Nous voyons si le chemin est libre pour quelques-uns de nos camarades qui nous suivent en portant une poutre. » Et en effet, six grands gaillards apparurent bientôt.

« — Que faites-vous là ? demanda Fisher.

« — Nous portons une poutre !

« — Mais je ne vois pas de poutre !

« — Voilà qui est curieux, dit alors l'officier de la troupe, nous avons oublié la poutre ! »

Mis en goût, le contre-amiral voulut poursuivre ces investigations si fertiles en trouvailles imprévues et cocasses. Un marin était assis sur un bloc de fer ; il tenait en main un magnifique marteau, mais se gardait de s'en servir.

« — Est-ce que les lords de l'Amirauté sont par ici ? lui demanda ingénument Fisher.

« — Ne craignez rien, camarade. Je fais le corbeau. »

« — Le corbeau ?

« — Mais oui ! Les camarades sont là, dans le hangar, à jouer aux cartes. Si j'aperçois quelque « légume », je frappe docilement. Les camarades se mettent aussitôt à travailler.

« — Et si c'était Jacky Fisher ?

« — Oh ! alors, je frapperais très fort, et les camarades travailleraient avec tant de zèle que le vieux Jack, émerveillé, les féliciterait chaleureusement.

Fisher ne dit rien, mais, dès le lendemain, prit des mesures pour rendre vains et les « corbeaux » et leurs ruses.

Le grand marin a la réputation d'un être silencieux et froid. Aussi quand la flotte française et l'amiral Gervais vinrent visiter Portsmouth en 1886, la reine Victoria pria Fisher de faire un effort et de se montrer aimable avec l'amiral français.

« — Meis comment donc ! répliqua Fisher. Je l'embrasserai, si Votre Majesté le désire.

Les mots de Fisher sont colportés partout et partout ils amusent ou enchantent. Jamais cependant Fisher n'obtint succès oratoire pareil à celui que lui valut cet éloge lapidaire de la flotte anglaise, prononcé à un banquet :

« Aucun de nos soldats ne peut se rendre à son poste à moins d'être porté sur les épaules d'un de nos marins. »

Certes, on ne rit jamais autant que ce jour-là. Mais si l'on admirait sincèrement l'admirable formule, on riait surtout parce que dans l'emportement de sa foi dans la marine, Fisher avait versé un grand verre de porto rouge sur le plastron immaculé de son voisin de table, le correct, l'impeccable lord Midleton.

DICK.

Dans Paris

UN CHARRIETIER RENVERSE

PAR UN TAXI-AUTO

La nuit dernière, vers minuit, un charretier Alexandre Trouillard, conduisant son cheval par la bride, avenue de la Grande-Armée, a été renversé, par un taxi-auto. Le charretier, relevé le crâne ouvert, a expiré pendant son transport à l'hôpital.

L'enquête de M. Kien établira les responsabilités.

Conseil des ministres

Le Conseil des ministres, réuni ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

A LA CHAMBRE

La Restriction du droit de discussion

Les Parlementaires doivent la faire cesser immédiatement

Connaître le règlement de la Chambre est pour les parlementaires le travail le plus difficile et celui auquel ils se complaisent le moins. Ils ont tort. Il est vrai que s'ils veulent en demander l'application et ne paraître ignorants, ils doivent non seulement apprendre les textes, mais encore connaître l'interprétation qui leur est donnée dans le traité de droit parlementaire. L'actuel secrétaire général de la présidence, M. Eugène Pierre, traité qui a force de loi. Bien qu'il s'agisse du règlement de l'Assemblée dans laquelle ils siègent, il ne leur est presque pas permis de passer par eux-mêmes. S'il le font, ils sont considérés comme des esprits subversifs et dangereux.

D'ailleurs, s'ils ne sont pas d'accord sur l'application d'un article avec l'interprétation habituelle devenue officielle, c'est au président ou au rapporteur de la commission du règlement que l'on a recours pour donner une solution au point en discussion.

C'est une très mauvaise méthode, car le président et le rapporteur de la commission du règlement — bien que très affables et très distingués — sont des esprits qui s'emploient le plus possible à restreindre le droit d'initiative des parlementaires.

Si vous les interrogez sur cette matière ils vous diront qu'ils agissent ainsi pour ne pas troubler l'ordre du jour des travaux de la Chambre, arrêté à l'avance par l'Assemblée des présidents de commission, — institution inutile sinon dangereuse.

En réalité, c'est qu'ils ne veulent pas troubler la tranquillité des gouvernements. Ils craignent que l'initiative parlementaire s'employant à « ex-abrupto » ne mette à mal des ministères.

Combien MM. J. L. Breton et Louis Marin ont tort ?

Une Assemblée de représentants du peuple doit pouvoir, lorsque ses membres le veulent, discuter même inopinément des questions dont le caractère d'urgence est indéniable. C'était autrefois ainsi dans le Parlement français.

L'ancien règlement de la Chambre comportait un article ainsi conçu :

« La demande ayant pour objet de faire déclarer l'urgence, est précédée d'un exposé des motifs. »

La demande d'urgence sur une proposition émanant de l'initiative parlementaire

L'AFFAIRE MANTE

en Conseil de Guerre

REQUISITOIRE ET PLAIDOIRIE

Marseille 29 juin. — La séance est ouverte à 8 heures.

Le lieutenant-colonel Kervella, président du conseil, donne la parole au commissaire du gouvernement, le lieutenant Dunan.

Dans la seconde partie de son réquisitoire, le commissaire du gouvernement, après avoir étudié le rôle de M. Mante, le fonctionnement de la société et les pièces constituant l'accusation conclut en ces termes :

« Vous avez entendu les explications de M. Mante ; et vous avez entendu l'éloquent et chaude déposition de M. Aicard, conseiller et ami de M. Mante ; vous n'hésitez pas, cependant, à partager la conviction que j'ai de la culpabilité de l'accusé et que je me suis efforcé de faire passer dans votre esprit sans haine et sans faiblesse. J'ai la conviction absolue que vous ferez à l'inculpation application de la loi du 4 avril. Votre verdict de culpabilité atteindra surtout Mante dans sa fortune ; le verdict sera à la fois une leçon et un exemple. »

La parole est donnée à M. Jourdan, défenseur de M. Mante.

Vers l'action

Les 97 députés ayant voté contre la confiance au gouvernement présidé par M. Aristide Briand, ont formé un nouveau groupe dont la dénomination est : « Union parlementaire d'action nationale ».

C'était leur droit. De même qu'il existe au Parlement des groupes ayant pour objet soit la défense des intérêts agricoles, soit la défense des intérêts des bouilliers, soit la défense des travailleurs des chemins de fer et qui se composent de députés appartenant à tous les partis, de même il peut exister un groupement ayant pour objet de veiller à l'organisation du contrôle parlementaire permanent.

Le contrôle a été, en effet, décidé à la suite des séances du comité secret. Il est indispensable de l'organiser rapidement.

Le groupe des 97 va s'appliquer à hâter cette organisation.

Certes, dans les 440 membres de la Chambre ayant voté la confiance, il y en a qui veulent l'organisation effective de ce contrôle ; mais un très grand nombre — bien qu'ayant voté le paragraphe — espèrent que le gouvernement ne se hâtera en aucune façon de se mettre d'accord avec la Chambre.

Le nouveau groupement empêchera la réussite de cette manœuvre. D'ailleurs, son but est de rechercher tous les moyens propres à intensifier la production des services de la défense nationale.

Sa préoccupation constante : fournir tous les éléments pour remporter la victoire. Il prendra, à cet effet, toutes les dispositions nécessaires. Il signifiera au gouvernement tous les points faibles de l'organisation, il s'appliquera à la faire disparaître, et soumettra au vote du Parlement toutes les propositions indispensables.

Ce n'est nullement un Comité de Salut public. C'est un comité d'action nationale. Le pays s'apercevra bientôt de l'importance de son œuvre.

est déposée par écrit entre les mains du président, qui en donne connaissance à la Chambre au commencement de la séance.

Sauf dans le cas où la demande est signée de quarante membres, dont la présence à la séance peut être constatée par appel nominal, le vote sur l'urgence n'a lieu qu'à la fin de la séance avant la fixation de l'ordre du jour.

Cet article était complété par l'article 71 qui permettait de discuter même sans rapport. La rédaction était la suivante :

« Si l'urgence est déclarée, la Chambre prononce le renvoi, soit à une commission déjà formée, soit aux bureaux. Elle peut même, par décision spéciale, statuer immédiatement. »

Ces dispositions obligeaient le Gouvernement, presque toujours en fin de séance, à répondre aux propositions qui étaient déposées avec demande d'urgence, et elles permettaient de régler rapidement certains questions.

Parce que sous la législature 1910-1914, le Parti Socialiste a usé souvent de cette procédure et a fatigué ainsi les présidents du Conseil de 1910 1911, 1912 et 1913, MM. Aristide Briand, Raymond Poincaré et Louis Barthou, la commission du règlement, sous l'initiative de M. J. L. Breton, l'a fait disparaître dans le nouveau règlement adopté sans discussion pendant la guerre — ce qui fut une grave erreur — il existe bien une procédure qui laisse un droit d'initiative aux membres du Parlement. Mais ce droit à un caractère restrictif par rapport à l'ancienne disposition.

Il est exposé dans l'article 24, dont voici la rédaction :

« Si le Gouvernement ou l'auteur de la proposition réclame la discussion immédiate, la Commission, saisie, doit, aussitôt après le dépôt, soit dans le délai maximum de trois jours après la distribution, présenter un rapport sommaire concluant soit à la discussion immédiate, soit à l'ajournement. »

Lorsque la Commission n'a pas déposé son rapport sommaire dans le délai prescrit, la discussion immédiate peut être demandée.

Cet article 21 permet donc de déposer des propositions de résolution de loi et d'en dé-

Aux Écoutes

Voyages d'agrément

J'ai lu, avec une certaine dose de stupeur, une phrase intercalée dans la circulaire publiée par le Bulletin des Armées, à propos des permissions. Les soldats y sont accusés de se livrer, « aux faits de l'Etat, de véritables voyages d'agrément ». Ceci parce que leur permission leur porte plusieurs lieux de destination.

Non, sans blague ! Moi, j'ai relu plusieurs fois ça, sans arriver à croire ce que je lisais. Mais j'ai eu beau me frotter les yeux, j'ai dû finir par me rendre à l'évidence. Les soldats se promènent ainsi presque tous les jours, à l'heure où ils sont censés être à leur poste !

Peut-on imaginer qu'un soldat qui a de la famille dispersée ou même des amis, pourquoi pas ? soit désireux d'aller les voir ? C'est une prétention inconcevable.

Puis ne se sont-ils pas assez promènes, depuis que la guerre dure ? Qu'ils restent chez eux, cela vaudrait bien mieux. D'ailleurs, « à titre exceptionnel et pour des raisons sérieuses », on leur donnera l'autorisation de se rendre dans une autre localité que celle désignée sur la feuille de permission. Ces raisons « sérieuses », il faudra qu'ils les justifient au commandant et qu'ils les prouvent, de toute nécessité.

Les six jours, s'ils ne se passent pas en voyage, se passeront au moins à faire régulariser le droit d'aller embrasser sa mère, si elle n'a pas le bon esprit d'habiter le même endroit que la femme.

hypocrites. Je puis vous apporter un fait prouvant que la férocité du chien peut s'exercer sur un chat inoffensif.

« Me promenant avec le cabot d'un ami, j'eus l'occasion d'entrer dans la demeure d'un brave paysan. Le chien, animé tout à coup d'une férocité inouïe, se précipita sur un chat qui se tenait fort tranquille dans la maison. Après lui avoir mordu les oreilles, le chat ne ripostant point, le chien lui déchira les entrailles.

« Devant cet acte affreux, vous ne niez plus la supériorité du chat sur le chien. « Avez-vous, monsieur... »

« Aut bas de cette lettre, cette petite note était ajoutée :

« J'ai omis un petit détail : le chat était empaillé, mais il aurait pu ne pas l'être. »

Les belles citations :

Clémentel (Stéphane-Etienne), sous-lieutenant au 251^e d'infanterie :

« Jeune officier du plus grand courage. Le 30 avril 1918, après un contre-attaque effectuée par sa compagnie, s'est chargé de l'organisation de tranchées nouvellement conquises qu'il a aménagées rapidement et intelligemment, se portant sans cesse aux points périlleux. A maintenu très haut le moral de ses hommes par son sang-froid et son courage. »

M. Clémentel est le fils du ministre du Commerce. Parti au début de la campagne avec le grade de caporal, il a gagné tous ses galons sur le champ de bataille.

On sait que dans les usines qui travaillent pour l'armée, un roulement est établi, assurant jour et nuit la production. Or, dans une usine de la rue de Valenciennes, le roulement des deux équipes est si mal établi, que chaque quinzaine les ouvriers et ouvrières se trouvent avoir seulement quelques heures de repos entre les deux équipes.

Pourtant, on donne aux ouvriers au moins trente-six heures de congé entre la quinzaine de jour et celle de nuit.

Espérons que l'on fera droit aux justes demandes de ces ouvriers et ouvrières qui eux aussi ont besoin de se reposer.

Poste restante

Les anciens militaires de tous grades qui ont servi, soit avant, soit pendant la guerre, au 100^e et 306^e régiments d'infanterie, ainsi qu'au 85^e territorial, sont instamment priés de se trouver le jeudi 10 juillet 1918 au secrétariat de Wagram, à 8 h. 30 du soir, au siège social de l'Association Amicale des Anciens du 100^e et 306^e, Café du Delta, 17, boulevard Rochechouart.

But de la réunion : reorganisation de la Société.

Maurice Maeterlinck publie chez Fasquelle les *Débris de la guerre*. Pour la première fois, dans une œuvre qui, jusqu'à ce jour, n'avait, modeste personne, que des notes de haine et de malédiction. « J'ai aimé l'Allemagne, j'y comptais des amis... Mais il y a des crimes qui anéantissent le passé et ferment l'avenir. En attendant la haine, j'ai écrit ce traité d'amour. » Ainsi dit le poète, avec quelle joie nous le verrons revenir à ses abîmes et à ses gracieuses figures de Méliandre et d'Aglaya.

LETTRES ET ARTS.

Pour le beau livre et la belle image

Nois avons, déjà ici, encouragé si vivement les éditeurs, les artistes, à reprendre la tradition du beau livre, que chaque tentative en ce sens nous trouvera prêt à la soutenir.

La Société des Gens de Lettres vient d'avoir une idée intéressante. Elle s'est entendue avec le Cercle de la Librairie et le Comité du Livre. De leur réunion est né le projet d'un congrès général du livre. Ce congrès qui se tiendra à Paris prévoit l'organisation de la lutte à entreprendre pour combattre la concurrence redoutable de Leipzig.

Ce centre de la librairie répandait sur le monde entier des éditions dont le prix modique attirait et retenait les amateurs. On ne peut nier non plus sans parti pris, la beauté de certains albums artistiques mis en vente en Allemagne. Il nous faut conquérir cela.

Le livre à prix abordable, les reproductions d'œuvres d'art n'ont jamais jusqu'ici en France, atteint ce qu'on peut en attendre.

dre. Entre l'œuvre imprimée sur du papier à chandelle, qui se pique, et celle d'un prix fon, que seuls les bibliophiles peuvent se permettre, il y a peu ou presque rien. Quant aux reproductions d'œuvres d'art, dont, non seulement les artisans de la pierre ou de la palette, mais ceux de toute industrie d'ornement ont besoin, il n'y faut pas songer. Payer vingt francs l'ensemble des principaux tableaux d'un peintre est impossible très souvent. Pour six francs des albums édités à Munich, donnent un aperçu fort complet de l'œuvre de Cézanne, Van Gogh, Gauguin. Et ces spécimens n'étaient pas loin d'égalier pour le parfait du rendu, les planches photographiques dont Druet découvrit l'admirable procédé.

Il n'y a pas que les artisans du beau dans toutes ces manifestations qui ont besoin de l'œuvre d'art acquise à un prix raisonnable. On nous parle d'éducation des masses, mais on ne prend peut-être guère souci de ce que le peuple a le loisir de se mettre sous les yeux. Les musées, c'est peu. Sans parler de l'acquiescement préalable qui permettra de faire un choix judicieux dans la totalité des salles où ne se trouvent point que des chefs-d'œuvre, la visite au musée est insuffisante. Il faut que sans cesse, l'ouvrier, la femme, l'enfant, aient devant eux quelque œuvre superbe pour que la vie s'embellisse au foyer.

Un ami me disait qu'en Angleterre, le plus petit employé possède sur son mur quelque reproduction de l'école anglaise. Nous n'y trouvons guère, chez nous, que le chromo écourté.

Le peuple est, nous dit-on, inaccessible à la beauté. Erreur. Même en l'admettant, ce ne serait point une raison pour l'abandonner à son mauvais goût. Mais il est aisé de réfuter ce détestable préjugé, point de départ de la littérature, du théâtre, de l'art. Allez au cirque, l'endroit peut-être où le peuple se manifeste le mieux en liberté. Soyez attentifs à certaines entrées : celle d'une troupe japonaise aux manteaux somptueux, celles de clowns accrochant la lumière à toutes les paillettes de leur costume ou celles d'écuyères, d'aérobatas hardiment, se balancent au silence qui accueille ces visions et vous commencerez à comprendre que la foule peut rêver la beauté quand elle daigne venir à elle. Qu'elle ne la comprenne pas toujours entièrement, c'est entendu.

Il suffit déjà qu'elle soit attentive. Parlez-lui alors sans chercher toutefois à la trop stupéfier, et surtout n'allez pas vers elle avec du dédain.

Répondons à profusion le beau livre et la belle image à un prix abordable à tous. La graine ne germe pas toujours dans le champ ; ce n'est pas une raison pour ne pas la jeter au sillon.

Hémorroïdes JUBOLITOIRES

SUPPOSITOIRES SCIENTIFIQUES

Antihémorroïdiques, Calmans et Décongestionnants

Laboratoire de l'Institut National d'Hygiène, Paris

La Boîte n° 580 (les 1^{er} et 2^{es}) : 22 fr. — Etranger : 24 fr.

Les Réunions

COURS ET CONFÉRENCES

La Pensée initiatrice organise ce soir une conférence, salle des Sociétés savantes, rue Danton, à 8 h. 30. (M. Fabius de Champville, Mme Dizoiret).

SYNDICATS

Instituteurs libres. — A 9 h. 30, au siège, Conférence fédérale de jeudi 11, rue de Valenciennes, 21.

Coiffeurs. — A 21 heures, 3, rue du Château-d'Eau, Bourse du Travail ; réunion corporative.

PARTI SOCIALISTE

Troisième section. — 8 h. 30, au siège, Occident, Rue de Valenciennes, 21.

Quatrième section. — A 20 h. 30, à l'Unité sociale ; Conseil et contrôle des Repas populaires.

Troisième, Jeunesse. — A 20 h. 30, 17, rue Edouard-Maël ; Causerie.

LES ŒUVRES

Association amicale des Mutiles et Réformés de la Guerre. Réunion générale, dimanche 2 juillet, 8 h. 30 matin. Compte rendu moral. (Chaque soir, permanence au siège, de 7 à 8 heures.)

LE PROBLEME DU TRAVAIL

Pour le relèvement des salaires féminins

La réunion organisée hier soir, à la salle de la 12^e section du Parti Socialiste, sous le patronage de l'Union des Femmes, avait attiré un nombreux auditoire féminin.

Après avoir entendu M. Jean Morin, conseiller municipal ; MM. Quillien, Dubreuilh, Duchêne, l'ordre du jour suivant fut adopté à l'unanimité :

« Les citoyens et citoyennes réunis ce soir constatent :

« Que l'élevation du coût de la vie exige plus

impérieusement que jamais le relèvement des salaires féminins :

« Que le seul moyen d'éviter l'avisement des salaires masculins résidera dans la réalisation du principe : « A travail égal, salaire égal. »

« Convenons que la non-application des lois de protection du travail est aussi préjudiciable à l'intérêt de toute la nation qu'à l'intérêt individuel.

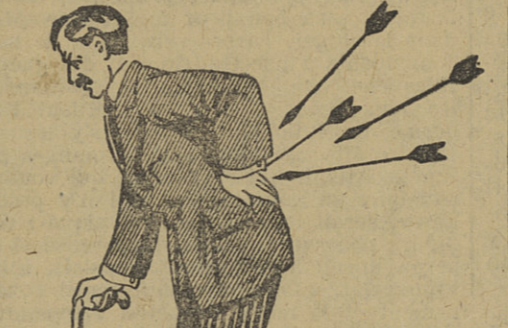
« Reconnaissons, d'autre part, que ce n'est que par l'organisation syndicale que les femmes pourront obtenir de meilleures conditions de travail.

« Demandant :

« Que les comités de salaires et d'expertise se hâtent d'accomplir leur mission afin d'assurer promptement l'application de la loi sur le salaire des ouvrières à domicile.

« Que les lois sociales protégeant les travailleuses soient strictement appliquées, particulièrement dans les usines de guerre.

« Invitent toutes les femmes qui travaillent à s'unir pour défendre leurs intérêts en adhérant au syndicat de leur profession ou si celui-ci n'est pas organisé, à la section féminine d'Action Syndicale. »



Aiguë comme une flèche!

la douleur vous pénétre et vous abaissez vous ne débarrassez votre organisme de l'acide urique, cause de tous vos maux. Buvez à chaque repas de l'eau minéralisée avec des

Lithinés du Dr Gustin

qui dissolvent et éliminent rapidement et sûrement ce poison en lavant le rein

1 fr. 20 la boîte de 12 paquets permettant de faire 12 litres d'eau minérale.

Les allocations

UNE DECISION DE LA COMMISSION DE SEINE-ET-OISE

Par décision du 30 mai 1918, notifiée ces jours derniers à Mme (Ch.), de Houilles (S.-et-O.), la Commission supérieure a rejeté sa demande d'allocation pour le motif « qu'elle est employée au contrôle commun des chemins de fer, au salaire mensuel de 95 francs. »

A la date du 11 mai dernier, M. le ministre de l'Intérieur a adressé à MM. les préfets les instructions suivantes, instructions traduisant exactement les vœux émis par la Commission supérieure au cours de ses dernières assemblées générales :

« La suppression de l'allocation ne sera jamais demandée lorsque les femmes se procurent par le travail un supplément de ressources n'excédant pas cinq francs par jour en moyenne. »

Cette limite sera augmentée de 0 fr. 50 par enfant âgé de moins de 16 ans à la charge de l'intéressée.

Les commissions cantonales d'appel et la commission supérieure devront se conformer à ces instructions et prendre d'urgence les mesures de redressement nécessaires en faveur des familles intéressées.

Une réclamation a été adressée au président de la commission d'appel qui, espérons-le, annulera la précédente décision.

Avez-vous besoin d'un renseignement ?

Vous pouvez le demander au « BONNET ROUGE »

Il répondra à toutes les lettres, soit par courrier, soit dans le journal sous la rubrique **REPONSE AU LECTEUR**

POUR LES LOYERS

Pour les questions d'ordre juridique

POUR LES CONTRIBUTIONS

Une permanence est établie les mardi et samedi, de 10 à 12 midi, 14, rue Drouot.

Les réponses aux demandes de renseignements sont envoyées tous les jours, en deuxièmes pages, sous la rubrique :

« LA DÉFENSE DES LOCATAIRES »

POUR TOUTES LES AUTRES QUESTIONS

Une permanence est établie les lundi, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures à la Rédaction du **BONNET ROUGE**, 142, rue Montmartre.

EX-VOYAGEUR DE COMMERCE

28 ans, sans obligation militaire, possédant sévères connaissances commerciales, parlant plusieurs langues, désireux de trouver une place dans maison sérieuse. Références prim. ordre. Ecrire Maxime, Hôtel Paris-Nice, 38, fig. Montmartre.

MARIGNY — 8 h. 30. La Reoue de Rip. SCALA. — 8 h. 15. Vauv Pépère, revue. ELDORADO. — 8 h. 30. Les Musquetaires au Couvent.

BA-TA-GLAN — 8 h. 30. Les Saltimbanques. THEATRE DE LA VILLETTE. — 8 h. 30. Revue. GAITE ROUCHELOUART. — 8 h. 30. Revue. MOULIN DE LA CHANSON. — 8 h. 30. Les chansonniers. FIE QUI CHANTE. — 8 h. 30. Les chansonniers et la revue.

LE QUINZIEME — 8 h. 30. Les chansonniers. Midi Rouge, revue, et Pandore, pièce d'ombres. LE CAGIBI. — 8 h. 30. La Reoue du Cagibi.

CHEZ SENGU, 25, rue Fontaine. — 8 h. 30. Concert avec les meilleurs artistes.

Tous les jours, à 4 heures, apéritif-concert. Fauteuils, 0 fr. 50.

EUROPEN — 8 h. 45. La Double Epouse. Paul Franck, Delmarès, Partie concert.

LITTLE-PALACE, — 9 h. En Attente d'un revue.

Cinéma

CINEMA DES NOUVEAUTES, Aubert-Palace, 21, boulevard des Italiens — Tous les faits divers mondains. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 9 heures à 11 heures.

OMNIA-PATHE L'Afrique des Tropes Nations (suite) Le Réveil du Casse (Mlle Napierowska). Sous le deuxième parasol à droite. Actualités militaires.

TIVOLI-CINEMA — Tous les faits divers mondains. Les plus jolis films. Programme varié, inédit, 2 à 11 heures.

THEATRES AYANT CLÔTURE :

Opéra, Capucines, Cluny, Michel, Réjane, Sarah Bernhardt, Châtelet, Albert 1^{er}, Odéon, Galvé.

Courrier des spectacles

PORT-SAINT-MARTIN — Les recettes de La Flambe se maintiennent aux mêmes hauteurs que celles de la création ; elles dépassent de beaucoup toutes celles des précédentes reprises. Le public voit de plus en plus applaudir Mme Vera Sergine, si pathétique dans les sentiments d'humanité et de liberté, qui a fait du colonel Fell une si puissante composition. Rappelons que La Flambe est donnée tous les soirs à 8 h. 15 (sauf lundi, jeudi, dimanche et soirée) ; vendredi, samedi, soirée ; dimanche, matinée et soirée.

NOUVEAU-AMBIGU — Le Chemineux demeurera à l'ambigu le chef-d'œuvre définitif du grand poète qui est M. Jean Richepin. L'avenir le dira, mais il est d'ores et déjà certain que Le Chemineux mettra en cause les derniers sentiments d'humanité et de liberté d'une œuvre remarquable. Elle fut un triomphe quand on la créa ; elle est à cette reprise, avec son admirable interprétation, encore un triomphe. Et il en sera ainsi chaque fois que le public pourra l'entendre et l'applaudir.

Tous les Sports

Nouvelles et Potins

Le boxeur suisse Badoud, qui remporta de nombreux succès à Paris, est parti, voici quelque temps, en Amérique, afin de rencontrer les meilleurs boxeurs de l'ab-solu.

Après avoir, pour son premier match, battu Frank Longhry, il vient d'être également vainqueur, dans sa deuxième rencontre, contre Italian Joe Gans.

La ligne de ce dernier permet tous les espoirs à Badoud, car Joe Gans avait battu le vainqueur du tournoi de Mike Gibbons, l'un des meilleurs boxeurs d'Amérique.

C'est dimanche prochain l'inauguration de l'Hippodrome de San Sebastien et l'ouverture du meeting qui doit durer jusqu'au mois d'octobre.

Pour cette première journée, la principale épreuve est le Grand Prix de San Sebastien, doté de 100.000 francs.

De nombreux favoris ont été déclarés, mais l'élevage français y sera encore fortement représenté.

L'écurie Vanderbilt y aligne Royal Eagle, Mascara et Meigs. Les deux premiers noms ont gagné sur nos hippodromes.

Outre ce trio redoutable, les couleurs françaises seront représentées par Le Corsaire, le troisième de notre dernier Prix du Jockey-Club ; Doué, Spirit, etc.

Avec de pareils compétiteurs, sans compter les jeunes, il semble bien difficile que le Grand Prix échappe à l'un de nos représentants.

Il est question, et les pourparlers sont déjà très avancés à ce sujet, qu'après chaque meeting, l'Hippodrome de San-Sebastien serait aménagé jusqu'à la saison suivante en stadium.

Exemple que l'on pourrait bien suivre en France.

CYCLISME

Paris-Pontoise. — Cette course promet de remporter un très grand succès. Combien de jeunes, en effet, qui n'osent affronter les courses sachant d'avance le peu de chance qu'ils ont de « figurer en premières places. Avec la sélection faite par la Société des Courses, celle crante tombe d'elle-même.

Et puis, la distance — 56 kilomètres — par des routes excellentes, est d'une grande encouragement.

L'itinéraire passe par Rueil, Chateaufort, le Vésinet, Le Pecq, Sarcouville, Comelles, la Palisse d'Orléans et Saint-Ouen-l'Aumône, jusqu'à Pontoise. Le retour a lieu par Conflans-Sainte-Honorine, Saint-Germain-en-Laye, et Marly-le-Roi.

Championnat de l'U.V. du IX^e. — L'Union Vélocipédique du neuvième arrondissement fera disputer son championnat dimanche prochain sur le parcours Paris-Fontainebleau et retour.

Union des Sociétés de tir de France. — La séance de tir qui a eu lieu au Stand militaire d'Autueil le 22 juin donna les résultats suivants :

Distance, 200 mètres. Tir sur silhouette. Ont obtenu le maximum, soit 8 points en 4 balles : MM. Lauergrue, Mazade, Penneux, Soutter.

Deuxième série, 7 points en 4 balles :

MM. Berry, Chammette, Denoyelle, Dreyfus, Gallain, Galland, Gobert, Larochon, Marchal, Cartanson.

Troisième série, 6 points en 4 balles :

MM. Bigot, Couplier, Danhier, Davense, Dalongeville, Glazol, Merlet, Noel, Poncheval.

Au fort de Montrouge :

Distance 200 mètres. Tir debout sur cible du B.A.M. A obtenu le maximum, soit 8 points en 4 balles :

M. Dumont.

Deuxième série. Ont obtenu 7 points en 4 balles :

MM. Kaminski, Danhier, Moreau, Miral, Guérrin, Malasse, Marchal.

Troisième série, 6 points en 4 balles :

MM. Chagnot, Leroux, Blazy, Chéron, Volant, Paysant, Camusandri, Burg, Herbin, Wagner.

NATATION

La Fédération socialiste de sports et de gymnastique fera disputer dimanche prochain les épreuves suivantes :

60 mètres brasse et 60 mètres nage libre ; 100 mètres brasse, 500 mètres nage libre ; 1.000 mètres nage libre, et concours de plongeurs.

CONVOGATIONS SPORTIVES

Club sportif de la Jeunesse socialiste du 3^e — Section scolaire : athlétisme (entraînement).

vestiaire Viozat, quel Gallien, Champigny, à 13 heures précises. — A 20 heures, gymnase Boreaux, 11, rue de Malte. Culture physique, lutte, saut, etc...

A. BONTEMPS.

Le Bonnet Rouge publie

tous les jours les convocations et les communiqués des groupements sportifs

tous les samedis les programmes de dimanche sportif ; tous les dimanches les premiers résultats des épreuves sportives ; tous les lundis les résultats complets des épreuves de la veille

Les prêts à l'Etat des titres DES PAYS NEUTRES

Leur utilité

C'est une situation économique momentanée et exceptionnelle qui a déterminé le ministre des finances à adresser un Appel aux porteurs de titres des pays neutres.

Cette situation se transformera dès que, par suite des circonstances, nos industries de l'intérieur ne travailleront plus presque toutes pour la Défense Nationale, et lorsque nos commerçants seront à même de reprendre à l'extérieur leurs affaires comme avant la guerre.

Bien plus, à ce moment — moment que tous nos efforts militaires et financiers rapprochent de plus en plus — nous verrons les capitaux affluer dans nos pays pour y être utilisés avantageusement. Alors les paiements plus importants qui nous seront dus remettront le change à son niveau ordinaire et le Trésor aura toutes facilités pour terminer dans des conditions favorables les opérations engagées dans les pays neutres.

En attendant, il faut développer ces opérations proportionnellement aux besoins de l'heure présente, et c'est pourquoi il est nécessaire que les porteurs de titres des pays neutres prêtent leurs valeurs à l'Etat.

Ce prêt, d'ailleurs, est fructueux ; les porteurs reçoivent immédiatement une bonification d'un quart, soit 25 0/0 du revenu brut annuel des valeurs prêtées.

De plus, ils ont droit au bénéfice de change que peut donner l'encaissement des coupons de leurs valeurs, ainsi qu'au profit que peut valoir l'appel au remboursement au pair, par voie de tirage au sort, de leurs titres.

Enfin, en échange de titres déposés, ils reçoivent un certificat négociable en Bourse.

Prêter ses titres des pays neutres, c'est servir les intérêts généraux du pays, et faire en même temps faire une opération fructueuse !

Faits divers financiers

Eridania. — Le bénéfice net de l'exercice 1915-16 est de 2.719.916 lire et le dividende a été maintenu à 40 lire par action.

Mines d'or sud-africaines. — Pour le mois de mai, le rendement est de 777.631 onces contre 754.872 en avril, d'une valeur de 3.303.377 livres sterling contre 3.305.643 liv. st. en avril.

Le marché des diamants. — La de Beers et le Syndicat des diamants se proposent d'augmenter de 5 0/0 les prix de vente de leurs pierres de taille face à la nouvelle taxe d'exportation.

Chemins de fer portugais. — Pour l'exercice 1915, les comptes d'exploitation accusent un solde créditeur de 3.558.018 s. Réparations : obligations 2^e rang 3 0/0, 3 fr. 50 ; obligations 1^{er} rang 4 0/0, 4 fr. 60 ; obligations 2^e rang 4 1/2 0/0, 5 fr. 25.

Tabacs ottomans. — Le Conseil d'administration a mis en paiement un dividende de 6 0/0 pour l'exercice 1913-14.

Les exportations d'armes et munitions des Etats-Unis. — Pour le second semestre de 1915, elles se totalisent par 44.500.000 dollars contre 95.500.000 dollars pour la période correspondante de 1914.

Madrid Saragossa. — Pendant l'exercice 1915, le bénéfice net s'est élevé à 21.226.213 pesetas contre 17.129.938 pesetas en 1914. Le dividende, fixé à 15 pesetas par action contre 15 en l'an dernier est mis en paiement à dater du 1^{er} juillet.

Pétroles d'Oklaoma. — Distribution aux actionnaires privilégiés de l'exercice 1915 de 1915 resté en souffrance ainsi que le dividende de 1915, soit en tout 10 fr. 50. Les actions ordinaires reçoivent un dividende de 3 fr.

Chemins Lombards. — L'administration a mis en paiement le reliquat des tarifs, en raison de l'augmentation des frais de l'exploitation.

Phosphates de la Floride. — L'exercice 1915 se solde par un bénéfice de 9.737 fr. contre 46.000 fr. pour 1914.

Les Planches

ECHOS

Il nous tombe sous les yeux un exemplaire de la « Bonne Chanson » de 1908.

A cette époque, Théodore Botrel était bel homme, de moins ses œuvres affirmant.

Nous détachons cette profession de foi, qu'il avait dédiée à Déroulède, dans une chanson intitulée « Le Sonneur de Binliou :

Pour celui-là qui fera ma Patrie Grande au dedans, respectée au dehors, Je suis, vois-tu, prêt à donner ma vie. Prêt à lui faire un rempart de mon corps ! Et c'est pourquoi tu me verras paraître Dans les dangers, à tes côtés, partout... Et c'est pourquoi tu me verras, peut-être Mourir joyeux en sonnant du binliou !

En ce temps-là, Théodore Botrel parlait de voler au-devant des troupes et de « peut-être » mourir en sonnant du binliou.

Depuis, il est devenu plus raisonnable... il le restera... jusqu'au bout.

Notre amie Marguerite Greyval vient d'être engagée à La Chaumière pour la saison prochaine. C'est un beau talent que MM. Tourlat et Paul Weil se sont attachés, et nous les complimentons sincèrement de leur choix.

A propos de la « mobilisation » de la Comédie-Française, qui s'en est vu récemment charmer les Suisses, on doit, prochainement, secourir les Espagnols, stimuler les Espagnols, amuser les Norvégiens, piquer au vif les Américains, exciter les Hollandais, avertir les Chinois, le Rire donne la fièvre (?) des œuvres qui seront représentées au cours de cette mondiale tournée.

En Espagne, on jouera, bien entendu, Le Cid, et peut-être L'Heure espagnole, de Franc-Nohain. En Amérique, Les Trente millions de Gladiator et Ceinture dorée. En Danemark et en Hollande, La Question d'argent, L'Illusion, La Pierre de touche, et Les Affaires sont les affaires. En Suède et Norvège, Les deux Timides, En Grèce, Le Mariage forcé, L'Heure espagnole, de Franc-Nohain. En Amérique, Les Trente millions de Gladiator et Ceinture dorée. En Danemark et en Hollande, La Question d'argent, L'Illusion, La Pierre de touche, et Les Affaires sont les affaires. En Suède et Norvège, Les deux Timides, En Grèce, Le Mariage forcé, L'Heure espagnole, de Franc-Nohain. Enfin, aussitôt la conquête de

la Bulgarie effectuée, on donnera au grand théâtre de Sofia : L'Imposteur ou le Tartuffe, Le Roi s'amuse, Les Fourberies de Scapin, Un pied dans le crime, et Ferdinand le Noceur.

Toutefois, les interprètes seuls, les solistes, les acteurs, les chanteurs, tremblent dans leurs culottes et ont déjà fait reporter sine die la date du voyage aux Etats-Unis.

Une broutille est survenue dernièrement entre le grand chanteur populaire et son chef d'orchestre.

La raison ?

Un jeune et nouveau secrétaire émit l'idée de diminuer le cachet du maestro, en invoquant les événements actuels.

Le patron tenta l'expérience, le maestro refusa les nouvelles conditions, et la rupture eut lieu.

Epilogue :

Le chef d'orchestre a contracté avec un grand music-hall parisien, et le grand chanteur... a remercié son trop actif secrétaire.

CONCOURS DU CONSERVATOIRE.

Le Jury, composé de MM. Gabriel Faure, président-directeur ; Henri Ménéchal, Paul Vidal, Henri Busser, Jules Mouquet, Gabriel Parès, Guillaume Brélay, H. Cazalis, L. Corroy, L. Blémant, H. Lelietier, Fernand Bourgeat, membres et secrétaire, a décerné pour les concours d'instruments bois et cuivre, les récompenses suivantes :

Cornet à pistons (Morceau de concours, premier prix de M. Georges Hué) :

Premier prix. — M. Voisin (classe de M. A. Petit) à l'unanimité.

Second prix. — M. Plateau (classe de M. A. Petit).

Premier accessit. — MM. Ogez et Cunff (classe de M. A. Petit) à l'unanimité.

Trompette (Morceau de concours, Andante et Allegro de M. Guy Ropartz) :

Second prix. — M. Poyret (classe de M. Franquin) à l'unanimité.

Bois et Flûte (Morceau de concours, fantaisie de M. Gabriel Faure) :

Premier prix. — M. Manouvier (classe de M. Hennebout, dédés, M. Lafleurance, Intermédiaire).

Second prix. — Mlle Dragon, M. Bigerelle.

Premier accessit. — M. Désormière.

Hautbois (Morceau de concours, Elogue de M. Henri Busser) :

Second prix. — M. Nazzi (classe de M. Gillet).

Premier accessit. — M. Bassot et Mlle Rey (classe de M. Gillet).

Clarinette (Morceau de concours, Fantaisie-Caprice de M. Ch. Lefebvre) :

Premier prix. — M. Lefebvre (classe de M. Mimart) à l'unanimité.

Second prix. — M. Girod-a-Petit-Louis (classe de M. Mimart).

Second accessit. — M. Tournier (classe de M. Mimart).

Basson (Morceau de concours, solo de M. Paul Puget) :

Second prix. — M. Wild (classe de M. Bourdeau).

Premier accessit. — M. Montandor (classe de M. Bourdeau), à l'unanimité.

CE SOIR

Théâtres

COMEDIE-FRANÇAISE — 8 h. 30. Le Marquis de Sade.

OPERA-COMIQUE — Relâche.

TRIANON-LYRIQUE — 8 h. 15. La Fille de Mme Angot.

PORT-SAINT-MARTIN — 8 h. 15. La Flambe. Jeudi, matinée et soirée ; vendredi, samedi, soirée ; dimanche, matinée et soirée. Mme Vera Sergine, J. Gama, Calmettes, Gollin.

VARIETES — 8 h. Mamezelle, Boy-Scout, Gymnase. — 8 h. 30. La Charrre Anglaise.

ANTOINE — 8 h. 30. — Le Reveu du Théâtre Antoine. L'Ecole du Piston.

NOUVEAU-AMBIGU — 8 h. 15. Le Chemineux. Jeudi, soirée ; samedi, dimanche, soirée ; dimanche, matinée. MM. Moreno, MM. Daragon, Bourdel, Monlux, Cazalis.

RENAISSANCE — 8 h. 10. L'Hotel du Libre-Echange.

PALAIS-ROYAL — 8 h. 30. Le Veilleur de Nuit.

ATHENES — 8 h. 30. Loulé.

CLUFFES-CRISTINS — 8 h. 30. Mon Père.

GRAND-GUIGNOL — 8 h. 30. Le Chateau de la Mort Lente. — Le Roi du Nez. — Bon souper, bon dieu. — L'Année terrible.

DEJAZET — 8 h. 30. Les Surprises du Diable.

VAL-DE-VILLE — 8 h. 30 et 8 h. 30. Jules César.

BOUFFES-PARISIENS — 8 h. 30. Le Mariage de Figaro.

APOLLO — 8 h. 15. Les Cloches de Corneville.

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE — 8 h. 30. La Reoue des Folies-Bergeres.

CONCERT MAYOL — La grande revue annuelle. C'est tout ! 2 actes, 30 tableaux, 100 artistes, 100 costumes. Au 1^{er} tableau Les Beautés Mondiales, grand défilé des 50 plus jolies filles du monde.

Imprimerie spéciale au Bonnet Rouge 18, r. N.-D. des Victoires Paris (2^e)

Le gérant : LÉON BAYLE.